AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

6e. ANNEE, No. 24. MANITOBA. JEUDI, 16 NOVEMBRE, 1876.

CONDITIONS

... on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du METIS ont été transportés à St. Boniface, sur la Rue Dumoulin, un peu au Nord-Est du Collège.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne 20 00

Redige par un Comite de Redaction.

... Vient ...

Les Marchandises Suivantes :

5000 VERGES D'INDIENNES,

Couleur Garantie

Seulement 8 cts.

A VERGE

---

50 PIECES DE COTON JAUNE

SEULEMENT 7 CENTINS LA VERGE.

---

50 PIECES DE Coton Blanc,

SEULEMENT 10 CENTINS.

LE

Meilleur Assortiment

DE

HARDES FAITES

DANS

WINNIPEG.

et à des Prix qui

DEFIENT COMPETITION.

VENEZ NOUS VOIR,

Vous serez satisfaits.

BLOC DEVLIN,

Grande Rue, Winnipeg

St. Boniface, 27 Juillet. 1876.

Avis.

Tous ceux qui ont des impressions à faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

"LE METIS,"

avant d'aller ailleurs.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'impressions, telles que

Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Lettre d'affaires,
Circulaires,
Tetes de comptes,
Placards,
Programmes,
Affiches,
Lettres funeraires,
Billets,
Brochures,
Livres,
Etc., Etc., Etc.

Le tout se fait dans les meilleurs goûts et à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

: oo :

Les Bureaux de *Le Metis* sont sur la Rue Dumoulin à St. Boniface, Manitoba.

DR T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Telegraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste, Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

W. H. LYON,

GRANDE - RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

COMMERÇANT EN PRODUITS, ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES

ET

MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites ; il en est rendu compte sans delai.

Avances libérales faites sur des consignations

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m



Entrepot Medical

DE

M. BANKS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Medecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparées avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m. 48L.

MIS A L'ENCLOS.

LE SOUSSIGNE a mis à l'enclos un ETALON âgé d'à peu près de cinq à six ans, ayant le poil d'un brun rouge, le nez blanc et les deux pattes de derrière, il a aussi la queue coupée en balai.

Le propriétaire est prié de venir prouver propriété et payer les frais.

EDOUARD PERREAULT,
Gardien d'enclos, St. Vital.

St. Boniface, 19 Octobre, 1876. 2f

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

" Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur "

(DE Wm. PEEL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

" Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varie et des plus agréables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent rembourse et fret paye, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des temoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais ete fabrique ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extra ordinaire, allie au brillant, à la clarte et à une egalite parfaite sur toute l'etendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la duree surprenante du son dont la puissance ni la qualite sympathique ne change jamais sous le doigter le plus delicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez-vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celèbres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est rembourse après le renvoi et la reception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY
Washington, New-Jersey, E.-U. A.

MIS A L'ENCLOS.

Le Soussigné a mis à l'Enclos un Cheval à poil rouge, le bout du nez blanc et les deux pattes de derrière blanche. Il ne parait pas être marque.

Le propriétaire est prié de venir prouver propriété et payer les frais.

MOISE GOULET,
Gardien d'Enclos de St. Norbert

St. Norbert, 26 Octobre, 1876. 3f

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporté son bureau Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr. GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Pâtentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.

Les personnes qui desirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.



LES ORGUES DE SALON "ETOILE"

ALLEGER, BOWLBY & CIE.

Surpassent en ton et en puissance aucun autre Orgue à anches qui ait jamais été fabriqué dans le pays. Les juges les plus compétents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont contents. Le facteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapte ses instruments à la voix humaine depuis les sons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

Les propriétaires, depuis plusieurs années se sont appliques à noter les defauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections, et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

Qu'il est Difficile de S'appercevoir de la Difference.

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appreciees.

Prix Extr m ment Bas pour ARGENT COMPTANT.

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comte du Canada et des Etats-Unis. Escompte liberal fait au Clerge, aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises, Ecoles, etc., là ou il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis*.

ADRESSE :

ALLEGER, BOWLBY & CIE,

WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER,	T. B. McMURTRIE,
C. P. BOWLBY,	EDWARD PLOTTS.

6 Juillet 1876. 1a.

AVIS.

Le *Métis* n'a pas publié son édition ordinaire la semaine dernière par suite du déménagement des bureaux et de l'imprimerie dans la maison ci-devant occupée par M. Lessard.



LE "METIS."

Jeudi, 16 Novembre, 1876.

LOI D'EDUCATION.

Nous avons lu un article sur le *Globe* de la fin d'octobre, qui donne beau coup à réfléchir lorsqu'on se souvient du caractère semi-officiel de ce journal. Le rédacteur encourage les agitateurs d'écoles mixtes à Manitoba à persister dans leur mouvement, et il leur fait entrevoir le succès comme possible : "Que les évènements qui se passent, dit il, à St "Jean, N.-B. et à Halifax ne soient "pas perdus pour vous ; cependant, "pas trop d'effervescence, ajoute-"t-il."

Cet article, inspiré par les haines fanatiques de l'auteur, dont la personnalité ici n'est un mystère pour personne, ne peut tendre qu'à jeter sur les bras du gouvernement d'Ottawa une difficulté de plus, une nouvelle question des écoles.

Notre système d'écoles à Manitoba se trouve entièrement et pleinement protégé par l'Acte de l'Amérique du Nord et par l'Acte de Manitoba ; aussi, regardons-nous sans crainte les luttes envenimées qui se préparent et qu'encourage si stupidement la rédaction du *Globe*.

Nous doutons cependant que cette attitude du *Globe* soit très-agréable à l'Hon. M. McKenzie.

LES TRAITES DU NORD-OUEST.

Un fait qui démontre bien la confiance des tribus sauvages dans le gouvernement anglais est le succès qui a couronné les dernières négociations de Son Excellence le Lt.-Gouverneur Morris.

Il était raisonnable de s'attendre que la guerre acharnée faite aux Sioux par les américains sur nos propres frontières aurait pour résultat de jeter de l'inquiétude sinon des défiances hostiles dans l'esprit de nos sauvages. Entreprendre de nouveaux traités au milieu de tels évènements paraissait presque de l'audace ; Son Excellence M. Morris n'a cependant pas hésité à accepter la difficile et délicate mission du gouvernement canadien, et il s'est mis en route, certain sinon d'un succès complet, du moins d'un résultat précieux pour l'avenir. En face de la guerre des Sioux, resserrer avec nos tribus de l'Ouest les anciennes relations d'amitié eut été déjà un beau succès ; M Morris a réussi au delà même de cette attente. De tout l'immense territoire compris entre la frontière des Etats Unis au sud et le tracé du Pacifique au nord, entre la limite occidentale de Manitoba et les Montagnes Rocheuses, il ne reste plus à acquérir par traité que le coin sud ouest de ce vaste parallèlogramme, et à signer de convention qu'avec les Pieds Noirs.

Son Excellence a su dans sa délicate mission s'attirer la coopération active des missionnaires catholiques des grandes prairies, et il fait d'eux les plus grands éloges ainsi que de la population métisse. Aussi, peut on supposer au delà de tout doute que l'Hon. M. Morris aura dû fortement recommander au gouvernement canadien la malheureuse colonie de St. Albert si terriblement dévastée par la grêle. Pas un épis n'est resté debout ; et, sauf deux champs de patates, cette population n'a rien pour subsister jusqu'à l'année prochaine. On conçoit l'inquiétude ressentie partout en voyant la disette menacer les familles, les pauvres missionnaires, les orphelins et les malades de St. Albert.

Il est à espérer que M. Laird inaugurera son installation comme gouverneur du N.-Ouest en obtenant de son gouvernement des secours à temps pour cette intéressante et malheureuse colonie.

Nouvelles Canadiennes.

M. Gustave A. Drolet, vient d'être fait chevalier de Pie IX. C'est une nouvelle qui réjouira tous ceux qui connaissent M. Drolet. Qu'il nous permette de joindre nos félicitations à celles qu'il a déjà reçues.

—

La Législature d'Ontario sera probablement convoquée dans la première semaine de janvier. Ce retard permettra de terminer la consolidation des statuts.

—

M. Jean Bienvenu, Canadien Français, de Manchester, est Représentant à la Législature du New Hampshire, E-U.

—

Le soixantième anniversaire de prêtrise du Révérend M. Clément, ancien curé des Eboulements, P. Q., a été célébré il y a quelque temps.

—

Le Révd. M. Dubuc, curé de la paroisse du Sacré-Cœur à Montréal est à bâtir une grande église sur la rue Ontario.

—

Monsieur Alfred Larocque de de Montréal, qui favorise toutes les bonnes œuvres, vient de remettre au frère Directeur de la rue Cotte une somme de mille dollars ($1000.00), dont l'intérêt devra aider, à perpétuité, à l'entretien d'un jeune homme au Noviciat préparatoire des Frères des Ecoles Chrétiennes

—

M. Brydges, surintendant des chemins de fer du Canada, vient de publier un rapport très-intéressant sur les voies ferrées de la Puissance. Nous en extrayons les détails suivants :

Le total du parcours des chemins de fer possédés ou contrôlés par la Puissance était le 30 juin 1875, de 4,826½ milles, mais de ceci il faut déduire 115 milles du chemin de fer "European et American" qui traverse les Etats-Unis, et 228 milles du Grand Tronc sur les lignes de Portland, Détroit et Rouse's Point, ce qui laisse 4,483½ milles de chemin de fer en opération dans la Puissance du Canada. En portant la population du Canada à 4 millions, il s'ensuit que le 30 juin 1875, il y avait un mille de chemin de fer pour environ 900 habitants de la Puissance.

—

M Joseph Tassé a l'intention de publier prochainement un ouvrage historique sous le titre : *Les Canadiens de l'Ouest*. Cet ouvrage contiendra plus de trente biographies, et formera deux volumes in-8o de 350 pages chacun.

Ces biographies ont pour but de rappeler la vie de beaucoup de nos compatriotes les plus importants émigrés dans la vaste région de l'Ouest des Etats-Unis et du Canada. Elles démontreront d'une manière incontestable que les canadiens-français peuvent réclamer la plus large part de la découverte ou de l'établissement de cette immense contrée, qu'ils ont été les fondateurs de maintes grandes cités américaines, et, en bien des cas, les principaux instruments de leur prospérité ou de leur grandeur. Elles sont remplies d'épisodes et faits émouvants liés à la vie aventureuse de ces hommes intrépides qui ont fait connaître et respecter le nom canadien sur la terre étrangère.

Ces biographies contiennent des détails curieux et nouveaux non seulement sur les héros qui en sont l'objet principal, mais sur beaucoup d'autres compatriotes qui, pour avoir joué un rôle secondaire, ne méritent cependant pas l'oubli. De fait, un très-grand nombre de familles canadiennes trouveront dans ce livre des renseignements sur plus d'un parent ou d'un ami, dont elles aimeront à raviver le souvenir.

Si l'encouragement du public le permet, l'ouvrage sera accompagné de portraits et d'une carte toute spéciale indiquant la plupart des localités auxquelles se trouvent mêlés les noms des canadiens mentionnés dans ce livre.

Des bulletins de souscription sont fournis aux agents ; nous encourageons vivement nos compatriotes à les signer. La souscription n'est que de $2. L'on fait le reproche aux canadiens de ne pas assez encourager les littérateurs du pays. C'est le moment de prouver aux détracteurs de notre nationalité qu'ils mentent sciemment ou du moins qu'ils se trompent à leur insu. Rarement, un ouvrage plus utile a été offert au public que l'ouvrage de M. Tassé, et il ne faut pas qu'il soit dit, de celui-là comme d'autres, qu'il ne s'est pas assez vendu pour payer l'imprimeur.

Les Minorites Religieuses en Canada.

Les protestants forment un septième de la population de la Province de Quebec, et sur le Banc, trois huitièmes des Juges sont Protestants.

—

Dans la Nouvelle Ecosse, la population catholique est de 102,000, celle des autres croyances est de 385,718 ; il y a 15 Juges dans cette Province, dont pas un catholique.

—

Les Provinces Maritimes ont une population catholique totale de 245,016, les autres croyances ont 628,296. Les Protestants ont plusieurs membres dans le Cabinet ; pas un n'est catholique.

L'Echo du Nord-Ouest.

(*Suite.*)

RAPPORT ENTR'ELLES DE CERTAINES LANGUES INDIENNES.

Ceux qui s'occupent de l'étude des langues sauvages remarquent continuellement les rapprochements frappants que nous offrent quelques uns des nombreux idiomes sauvages de l'Amérique du Nord. En examinant de près ces différents rapports, on se convainc de plus en plus de l'affiliation de ces langues dont un certain nombre, à n'en pas douter, appartiennent à la même souche. En étudiant avec soin cette question, on peut parvenir à découvrir et suivre la marche qu'ont tenue ces langues congénères, en se séparant lentement de la Mère-langue. Serait-ce trop hasarder que de dire qu'on peut supposer l'époque de cette séparation par le plus ou le moins de ressemblance grammaticale et euphonique avec l'idiome principal ou celui qu'on croit avoir donné naissance à ceux qui lui ressemblent ?

Quand, pour la première fois, on considère l'organisme et la structure de nos langues sauvages, quand on étudie les formes jusqu'ici qui les caractérisent, on est singulièrement étonné de se trouver au milieu d'un *monde-nouveau* On y admire un système très-parfait de former une multitude de mots par le rapprochement et la jonction des syllabes et de sons simples extraits d'autres mots, de façon à communiquer à la fois une masse entière d'idées ; une armée de particules compositives, qui déterminent le sens du mot et qui en venant prendre place après la racine, complètent l'harmonie de la phrase ; ces racines, qui comme des capitaines, commandent à des milliers de mots, auxquels elles donnent naissance ; une nouvelle manière de désigner les cas des substantifs au moyen des inflexions du verbe qui les gouverne ; cette singulière distinction plurielle entre les êtres animés et ceux qui ne le sont pas. On voit des pronoms, les adjectifs, les conjonctions et les adverbes combinés avec la principale partie du discours et produisant un grand nombre de formes verbales.

Ces langues offrent le précieux avantage d'ôter toute espèce d'ambiguïté phraséologique par ses doubles personnes plurielles, ses cas accusatifs et son ingénieux système de relatifs. Quand on considère toutes ces singularités et une foule d'autres on est tout naturellement porté à se demander s'il existe de semblables langues ailleurs que chez les sauvages de l'Amérique du Nord.

Pour revenir à notre sujet, je dis que parmi ces dialectes, qui offrent des rapports marquants il n'y en a pas qui présentent plus de similitude entr'eux que l'*Otchipway* ou *Sauteux* et le *Cris*, langues des sauvages et des métis de la province de Manitoba. La langue Otchipway qui n'est autre chose, à quelques variations pres, que l'Algonquin, forme une des filles de la grande famille Algique, qui anciennement faisait entendre ses harangues sur les bords du St Laurent du Misissipi, le Lac Supérieur et jusque dans les immenses plaines de la Rivière-rouge. Les noms Sauteux ou Cris des rivières, des lacs et de différentes places sont encore là pour attester dans l'avenir l'existence de ces langues et revendiquer leurs droits à une première prise de possession. Obligé de s'effacer devant l'homme blanc qui l'absorbe, le fier sauvage obligera son envahisseur à conserver ces premières denominations au risque pourtant de les voir défigurer. La Puissance Canadienne, en s'adjoignant les nouveaux territoires, tient à leur imposer des noms sauvages, voulant sans doute par cette délicatesse, menager les susceptibilités de *son frère*.

Pour ce qui est des rapports existants entre le Sauteux et le Cris, nous savons d'avance que nous ferons plaisir aux indianalogues en leur mettant sous les yeux les différents rapprochements et les divergences qui caractérisent les deux idiomes. Il est difficile de démontrer quand l'un a dû sortir de l'autre et avoir sa propre autonomie, car tous les anciens Missionnaires et les voyageurs du Nord-Ouest parlent, dans leurs écrits, des Otchipways ou Sauteux et des Cris ou Kinistineaux. Quoiqu'il en soit, nous voulons pour la satisfaction de plusieurs placer ici un tableau de mots qui fera voir comment a pu s'opérer la formation d'un de ces idiomes.

(*à continuer.*)

NOUVELLES LOCALES.

—On est à organiser un tournoi typographique à Winnipeg.

—Le Canada Pacific Hotel doit être terminé vers Noël.

—Le rond à patiner doit être ouvert prochainement.

—Les *Scrips* se vendent de $50 à $60 ; mauvaise spéculation.

—C'est hier qu'a eu lieu la nomination dans l'élection de St. Paul.

—M. Ambroise Lépine est sérieusement malade.

—On parle déjà d'une légion de candidats pour les prochaines élections du Conseil de Winnipeg.

—Le Docteur Desjardins a été nommé chirurgien de la Force Militaire stationée à Fort Osborne.

—Les *Scrips* des Métis de St. Boniface sont arrivés la semaine dernière.

—Samedi soir, le firmament était coloré par les feux de prairie sur tous les points de l'horizon.

—La ligne du télégraphe de l'Ouest est completée jusqu'à 30 mille d'Edmondton.

—Les malles de l'Est sont arrivés irrégulièrement depuis quelque temps.

—Un troupeau de bêtes à cornes de 300 têtes vient d'être amené des Etats Unis par M. N. N. Clark.

—Il parait qu'un journal Mennonite va être prochainement publié à Ontario.

—La retraite du clergé de l'Archidiocèse commencera le 28 novembre courant.

—M. Anthony Ness, de St. Charles a recolté 100 minots d'avoine de deux minots semés dans trois quarts d'arpent.

—Un sauvage et deux sauvagesses ont été condamnés à deux mois de prison ces jours derniers pour ivresse et conduite désordonnée.

—La ligne de diligences entre Winnipeg et Moorhead a changé ses heures de départ, et ne voyage plus la nuit.

—L'ingénieur de la Cité de Winnipeg rapporte qu'il a beaucoup de difficulté à trouver des journaliers pour les travaux de la corporation.

—Il est tombé hier assez de neige pour faire des chemins d'hiver. Les voitures ont commencé à passer sur la glace prise de lundi.

—Le bureau du Surintendant des Sauvages est déménagé dans la maison Devlin, ci-devant occupée par le Club, en face du magasin McGregor.

—Il y aura, samedi soir, une assemblée des membres de la Société de Colonisation, pour affaires importantes, au magasin de M. Geo. Roy St. Boniface.

—Le gouvernement de la Puissance est à considérer l'établissement

d'un système régulier de communication postales dans tout le Nord Ouest.

—George Lillies, qui a reçu accidentellement un coup de fusil à la tête dernièrement est décédé le 3 courant sans avoir repris connaissance depuis l'accident.

—On parle d'un double meurtre qui aurait été commis parmi les sauvages de la Rivière-aux Roseaux. Le département des sauvages est saisi de l'affaire, dit on.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Ls. Schmidt, dont la jambe a été si affreusement mutilée il y a plus de deux semaines par un moulin à battre, est en voie de guérison

—Le *Free Press* avait annoncé que le Dr. O'Donnell allait retirer sa candidature à St. Paul; le Docteur a écrit pour déclarer qu'il continuerait jusqu'à la fin de la lutte. Attendons et nous verrons.

—Madame Morris a donné samedi une brillante réception ou *at home* à l'Hôtel du gouvernement. Il y a eu musique. Les visiteurs des salons si hospitaliers de Madame Morris se disent tout bas qu'ils s'y réuniront encore une fois avant le grand bal annuel.

—M. H. Martineau, agent des sauvages pour le district du Lac Manitoba est revenu le 1er courant de payer les annuités des sauvages à la Montagne Dauphin. M Martineau doit partir dans quelques jours pour son poste, Manitoba House, sur la rive Nord du Lac Manitoba.

—On discute à Winnipeg le coût probable de l'approvisionnement de l'eau consumée par la Cité. Un individu l'estime à $20,000, un autre à 6,000., un troisième à $10,000. et un quatrième à $13,000. Les citoyens paient 25 centins le quart pour l'eau livrée à domicile

—Après avoir pris et duré un ou deux jours le pont de glace devant St. Boniface s'en'est allé comme il est venu, et la semaine dernière nous a fait croire que septembre allait recommencer. La traverse, comme à l'ordinaire, a été misérable. McLean, si vanté, est décidément un américain surfait

—Plusieurs soirs de la semaine dernière, les élèves du College ont joué sur le balcon et donné des sérénades vraiment charmantes qui rappelaient celles de Mai dernier. Partout les ménagères avaient ouvert portes et fenêtres. Ce beau temps a duré jusqu'à samedi dernier, et depuis lors nous sommes en hiver.

—Le gouverneur Laird est arrivé à Pelly depuis samedi, nous apprend une dépêche. Tout le monde était arrivé en bonne santé. Nous souhaitons à ces messieurs pendant les six mois qui commencent la plénitude des jouissances et des gaietés folles qui ont rendu si célèbre le séjour de cette place d'exil.

—Mardi de la semaine dernière, plusieurs personnes ont traversé sur la glace entre St. Boniface et Winnipeg, mais mercredi le temps est redevenu doux et le bac a repris à traverser. Il a continué à faire doux jusqu'à samedi le 11 courant. Alors le vent du Nord a annoncé l'approche plus sérieux de l'hiver, et dans l'après midi, le bateau traversier de la Rivière-Rouge abandonnant la traverse allait rendre ses quartiers d'hiver dans l'Assiniboine

Gazette pour tous.

—On bâtit un collège neuf à Sorel.

—Il y a 200 000 catholiques à Brooklyn.

—Syracuse N. Y. a 4 grandes églises catholiques et quatre chapelles.

—Il y a dans les Etats-Unis 11 Archevêques, 58 Evêques et 5 Abbés mitrés.

—Paul Féval, le fameux romancier parisien, vient de se convertir.

—Il y a plus de 10,000,000 de juifs répandus dans tous les pays du monde.

— Grand nombre d'ouvriers quittent les Etats Unis et retournent en Europe et au Canada.

— On parle de plus de cent conversions à Providence R. I. dans le cours de l'année dernière.

— D'après le "Domesday Book" Lord Dufferin a un revenu annuel de ses biens territoriaux de $84,172.

— La population diminue beaucoup en France, grâce aux mêmes vices qui tuent la population *américaine* des E.-U.

—Grâce à la persécution de Bismark 4 diocèses seulement, sur les 11 qu'il y a en Prusse, sont administrés d'une manière régulière.

—La récolte de coton aux Etats Unis est, cette année, la plus considérable que l'on ait jamais eue, depuis la guerre.

Elle s'élève à 4,669,288 balles.

La récolte la plus grande qui ait jamais été produite est celle de 1859-60; et elle n'excédait celle de cette année que de 482 balles.

— Si l'on en croit un journal anglais:

Le Prince Albert a acheté l'habit que Nelson portait à Trafalgar £150 sterling, cette relique est deposée à l'Hôpital de Marine.

Un exemplaire du Décameron de Bocace imprimé à Venise en 1471, monta dans une vente à £2,260 livres sterling.

Un volume où Shakspeare avait mis son nom fut vendu £120 sterling.

Le siège d'ivoire que la cité de Lubeck donna a Gustave Vasa a été vendu en 1832 £58,000 florins.

L'habit que Charles XII portait à la bataille du Pultawa coûta en 1825 £22,000 livres sterling.

En 1816 une dent de Newton se vendit £730 sterling.

A l'occasion de la translation des restes d'Heloise et Abeillard, un anglais donna pour une seule dent d'Heloise £100,000 livres sterling.

Une vieille perruque de Sterne fut vendu 200 guinées.

Deux plumes qui servirent à signer le traité d'Amires furent vendues 12,756 francs.

Tout ceci, il faut le penser, est fort raisonnable, mais quand les catholiques veulent honorer les reliques des saints, on crie à la suspertition.

—L'exposition internationale à Philadelphie est terminée depuis le 10 courant. Et elle a acquis, au point de vue financier et populaire, un succès supérieur à toutes les expositions internationales, qui l'ont précédée. Jusqu'au 5 d'octobre, c'est à dire, dans l'espace de 124 jours, il y a eu six millions deux cent et neuf mille visiteurs. Le jour de la célébration officielle du centième anniversaire de la république, 275,000 personnes se sont présentées dans les divers pavillons. La recette totale, au 5 octobre, s'élevait à $2,210,263.

L'exposition de Vienne, en 186 jours, ne rapporta qu'un demi million de plus. Celle de Paris, en 1867, qui dura 217 jours, fut visitee par 8,805,969 personnes, et sa recette s'éleva à $2,108,670. La première exposition, qui se tint à Londres, dura 144 jours, et fut aussi inférieure à l'exposition de Philadelphie au double point de vue du nombre des visiteurs et de la recette. On s'attendait qu'à la clôture de cette dernière, elle aurait dépassé considérablement, par le nombre de ses visiteurs, l'exposition même de Paris.

Choses et autres.

Le *Travailleur* de Worcester, Mass, est entré, la semaine dernière, dans sa troisième année d'existence. Mille succès!

Le steamer *Moselle* a amené, à New-York, 300 Mennonites des deux sexes, allant les uns dans le Kansas et les autres dans le Nebraska. Il est probable que le courant d'émigration des Mennonites se détournera prochainement des Etats Unis pour se diriger vers le Bresil, où il leur est offert des conditions de colonisation bien plus avantageuses qu'aux Etats Unis.

En Angleterre, M. Morland curé anglicain, vient de faire son abjuration. Les convertions au catholicisme continuent toujours. Les évêques se multiplient. Le 22 août l'evêque catholique de Liverpool a posé la première pierre d'une église à Ditton; la construction coûtera 500,000 fr. La nouvelle église sera dédiée à Saint Michel.

On mande de Philadelphie.

"M. Julian Dinufeldt, chef de la commission suédoise au Centenaire, vient de recevoir des nouvelles d'un haut intérêt du professeur Vordenskiold qui, venu à Philadelphie comme membre du jury des recompenses, était reparti pour la Suède le 20 juin.

"Depuis lors, le professeur Vordenskiold a fait un voyage en Siberie dont il avait des longtemps conçu le projet Il est parti d'Hammerfest, au commencement d'août, sur un petit steamer dont il avait le commandement, et qui avait été frêté par deux armateurs, un Suédois et un Russe. Le voyage s'est accompli avec un plein succès et a donné au savant professeur la preuve de l'existence d'une route praticable par la mer Arctique. L'explorateur n'a pas rencontré d'obstacles: il declare qu'une route d'Europe en Chine est ouverte par le passage du nord et la vallée de la rivière Zenessee, cette rivière étant navigable à travers la Sibérie, presque jusqu'aux frontières chinoises. Dans cette région se trouve une immense étendue de terres fertiles et prêtes à être mises en culture.

"Il est impossible de calculer les résultats commerciaux et politiques qu'entrainera cette démonstration d'un passage par le Nord est en Sibérie et en Chine

"M. Vordenskiold annonce avoir aussi fait des découvertes intéressantes pour la science. Des observations scientifiques ont été faites tout le long du voyage, ainsi que des draguages grâce auxquels les collections déjà existantes de cette région presque inconnue seront considérablement augmentées.

"Un des phénomènes qui ont le plus surpris le savant explorateur, c'est qu'il a trouvé partout la température de l'eau chaude et uniforme."

Il vient de paraître à Prague une brochure qui produit une certaine sensation en Allemagne. Elle est intitulée *Fédéralisme et Absolutisme*; on en attribue généralement la paternité au prince de Hanau, le fils de feu l'electeur de Hesse. L'auteur de la brochure invite les princes d'Allemagne à se liguer avec l'Autriche contre la Prusse et à se reformer en une confédération germanique. La constitution de l'empire et l'œuvre de M. de Bismarck y sont vivement attaquées.

Quelle est la viande que les voleurs préfèrent?—C'est le lard saindarein.

Pourquoi les grandes chanteuses n'ont-elles pas besoin de bougeoir? —Parce qu'elles ont le chant delié (chandelier)

Pourquoi fait-il chaud dans les cellules des prisonniers?—Parce qu'on peut dire: "en voilà un qu'a chaud" (cachot).

Un jour de répétition générale aux Variétés, les auteurs trouvèrent que les couplets que chantait l'amoureux comique se terminaient froidement

—Mon Dieu, dit Hypolite Coignard, il n'y a qu'à faire répéter le refrain par les chœurs.

Quand Coignard avait décidé, les auteurs se rangeaient à ses avis; ils savaient qu'ils étaient presque toujours bons.

—Eh bien, mes enfants, vous répéterez le refrain de Christian; c'est bien entendu?

—Parfaitement, répondit le chef des chœurs, rien de plus facile.

— Voulez vous essayer?

—Oh! c'est inutile, ils ont répété la musique ce matin.

On se retira sur cette bonne parole.

Le soir, Christian chanta son couplet qui se terminait ainsi:

Je suis d'un mauvais caractère
Et j'ai commis plus d'un méfait:
Mais ne m'accuse pas, ma chère
Ce n'est pas moi qui me suis fait

Les chœurs entonnèrent à leur tour:

Il est d'un mauvais caractère,
Il a commis plus d'un méfait;
Mais ne l'accuse pas ma chère
Ce n'est pas lui qui se *Suiffait*.

Le public rit beaucoup et l'on continua de chanter le texte que les choristes avaient tronqué avec une bonne foi digne des plus grands éloges

Edward Stokes, le meurtrier de Fisk, le célèbre millionaire de New York, sera remis en liberte le 28 du courant, à huit heures du matin, après avoir subi ses cinq années de prison. Le bouillant chevalier de Josie Mansfield n'est plus que l'ombre de ce qu'il a été. Sa santé est détruite pour toujours, et il ne jouira probablement pas longtemps de sa fortune et de la liberté.

VARIETES.

On lit dans le *Journal du Morbihan:*

Cette année, les élèves de nos écoles étaient appelées à subir un examen pour l'obtention d'un certificat d'aptitude.

44 élèves furent jugés digne de recevoir le certificat. De ces 44 élèves, 37 appartenaient aux frères, et 7 seulement à l'école laique.

A Kerentrec'h, les élèves des frères seuls furent pourvus de la récompense; tous les élèves de l'école laique furent exclus.

* *

Un inventeur vient de prendre un brevet pour un coffre-fort, dit de sureté.

A l'aide d'un ingénieux mécanisme un énorme coutelas tranche la tête du voleur qui touche à la serrure et enferme la dite tête dans un compartiment qui s'ouvre au moment de la décapitation.

Grâce à cette pièce à conviction, il n'est pas malaisé de mettre la main sur le malfaiteur qui ne sait guère où se fourrer, car il n'a plus la tête à lui.

* *

Une surprise pourrait bien nous être réservée pour un jour prochain, cette surprise consistant à voir circuler dans les rues des fiacres sans chevaux.

Un inventeur bordelais vient, en effet, dit le *Rappel*, d'arriver à Paris, pour solliciter du prefet de police l'autorisation d'expérimenter un système ingénieux de voitures mues par l'électricité.

A l'aide d'un mécanisme qui tiendrait dans une cage placée là où était siège du cocher, on obtiendrait, sans dépense excessive, une vitesse de 6 kilomètres à l'heure L'appareil serait assez fort pour remorquer quatre personnes.

Les premiers essais doivent avoir lieu sur la route qui borde les fortifications de Paris; on verra ensuite s'il est possible d'autoriser dans les rues des expériences définitives.

* *

On s'occupe beaucoup à Calais et à Douvres, d'une excursion des plus intéressantes, au point de vue scientifique.

Il s'agit d'une invention en tous points remarquable, et à l'aide de laquelle on pourra traverser les airs.

M Ralph Scott,—c'est le nom de l'inventeur,—dit qu'il commencera son voyage aérien de Douvres à Calais et retour, cette semaine

Il se fait fort de l'accomplir en soixante minutes, quels que soient la force du vent, le brouillard, etc, la maladie exceptée.

INCORPORATION

DE LA

VILLE DE St. BONIFACE

—o—

Il y aura LUNDI prochain à 7.30 heures du soir, dans la BOUTIQUE de M MULOIN, à St. Boniface, une Assemblée Publique de tous les citoyens de la paroisse pour s'occuper des moyens de s'ériger en Municipalité.

Tous les intéressés sont priés de s'y rendre.

St. Boniface, 16 Nov., 1876. 11



PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

ALEXANDER MORRIS,
Lieut. Gouverneur

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le cinquième jour du mois d'Octobre et à chacun de vous,

SALUT :

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le cinquième jour du mois d'Octobre auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents,

Sachez maintenant que pour di verses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, par ces présentes de vous convoquer et vous enjoindre, et chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Assemblée Législative de notre Province, en notre ville de Winnipeg, Lundi le quatrième jour du mois de Novembre prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler nécessaire: ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable ALEXANDER MORRIS, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. A la Maison du Gouvernement à Fort-Garry, ce vingt-quatrième jour d'Octobre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et-seize, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Pour le Secrétaire Provincial.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner.

ALEXANDER MORRIS,
Lieut. Gouverneur.

SALUT.

Attendu qu'il est de notre devoir de reconnaître publiquement les bienfaits manifestes que nous avons reçus du DIEU TOUT PUISSANT et spécialement de lui rendre de dignes actions de grâce pour la moisson abondante que dans sa bonté il lui a plu de nous accorder, et aussi pour le bienfait de la paix qui n'a pas été troublé durant tout le cours de la présente année ;

Sachez maintenant que du consentement et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, nous avons fixé Jeudi, le Seizième jour de Novembre prochain comme devant être observé comme jour D'ACTIONS DE GRACES PUBLIQUES AU DIEU TOUT PUISSANT, pour les bienfaits et les Grâces susdites, et nous invitons tous nos loyaux dans notre dite Province de Manitoba, à observer le dit jour comme tel.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort Garry, le Vingt-quatrième jour d'Octobre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et-seize, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Pour le Secrétaire Provincial.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de Frederick G. Francis,

Failli.

Le Failli m'a fait une cession de ses biens et effets et les créanciers sont priés de s'assembler à mon bureau dans la Cité de Winnipeg, Lundi, le 29ième jour de Novembre prochain, à 2 heures P.M. pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic s'ils le jugent à propos.

JOHN BALSILLIE,
Syndic officiel.

Fort Garry,
28 Octobre, 1876.

PARLEMENT FEDERAL.

SUBSTANCE DES RÈGLES RELATIVES AUX AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser au Parlement pour obtenir la concession de certains droits ou privilèges exclusifs ou particuliers ou ayant pour objet quelque amendement de même nature à un acte antérieur sont notifiées que par les règles des deux chambres du Parlement, publiés au long dans la *Gazette du Canada*, elles sont requises de donner de donner deux mois d'avis de leur demande dans la *Gazette du Canada* et dans un journal publié dans le comté ou district concerné, et de transmettre au greffier de chaque Chambre, copies des journaux contenant la première et dernière insertion de tel avis. A Québec et à Manitoba, l'avis devra être publié dans les langues anglaise et française.

Et toute personne qui demandera un Bill Privé devra, huit jours avant l'ouverture du Parlement, déposer entre les mains du greffier de la Chambre où le bill devra être introduit, une copie de tel bill avec une somme suffisante pour en payer la traduction et l'impression. Entre la deuxième lecture du bill et sa prise en considération par le comité auquel il est référé, le requérant paiera un droit de $200, en sus des impressions de l'acte dans les Statuts.

Aucune demande pour un Bill Privé n'est reçue par l'un ou l'autre chambre après l'expiration des premiers dix jours de la session.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.
ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes,
Canada.

Ottawa, 2 octobre 1876.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Gouvernement de la Province de Manitoba pour l'obtention de Lettres Patentes pour incorporer une compagnie appelée "la Compagnie de Moulins de Marquette."

Noms des Requérants.

Kenneth McKenzie, M.P.P.
Hugh Grant, J.P.
John Garrioch,
Thomas Garland,
John Dilworth,
John McDonald, J.P.
Joseph Ryan, M.P.
William O'Neil,
Isaiah Mawhinney.

Nom.

La Compagnie de Moulin de Marquette.

Objet

Eriger et mettre en opération un Moulin à Farine.

Place d'Affaires.

Portage la Prairie.

Capital

Dix milles piastres.

Parts.

Deux cents de cinquante piastres chaque.

Directeurs.

Kenneth McKenzie, M.P.P., cultivateur, Burnside.
Thomas Garland, marchand, Portage la Prairie
Joseph Ryan, M.P., avocat, Portage la Prairie.
Isaiah Mawhinney, cultivateur, Portage la Prairie.
William O'Neil meunier, Portage la Prairie.

JOSEPH RYAN,
Solliciteur pour les requérants.

Portage la Prairie, 4 Sept., 1876.

BUREAU DU GOUVERNEMENT
Winnipeg, 27 Septembre, 1876.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur du Gouvernement de la Province de Manitoba de faire les nominations suivantes :

Pour être Constables pour le Comté de Lisgar ;

Thomas Peebles, de St. Clement, Gentilhomme, James Matheson, de St Clement, Gentilhomme

Pour être Commissaire pour recevoir les affidavits in B. R. en conformité de la 35ième. Section de la 31ième Vict., Cap 3 des Statuts de Manitoba, pour la dite Province de Manitoba.

H. R Parke, de Winnipeg, Ecuyer.

Par Ordre,
JOHN NORQUAY,
Pour le Secrétaire Provincial.



Terres des Enfants Metis.

En conséquence de l'enquête faite par les Commissaires MM. Ryan et Machar, pour constater le nombre des enfants metis, ayant droit au partage des terres réservées suivant l'Acte de Manitoba, pour le benefice des enfants des chefs de familles Metis residant dans la Province au temps du Transfert ; le tirage en lots des dites terres, ci-devant fait, donnant à chaque enfant cent-quatre-vingt-dix acres, a été annulé par le Conseil Privé de la Puissance du Canada, le septième jour de septembre, tout en ordonnant qu'un tirage nouveau et final des lots soit fait, donnant à chaque enfant ayant droit à la concession des dites terres, deux cent quarante acres.

En conséquence, Avis, est par les présentes donné, qu'un nouveau tirage des lots des dites terres, sera commencé, sous la conduite de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, à son Bureau au Fort Garry, le 30ième Jour d'Octobre 1876, commençant par les Paroisses de Kildonan et Ste Anne, et continuant avec les autres Paroisses avec autant de diligence possible.

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Winnipeg, 24 Oct., 1876.